

Exercice 2018 – Rapport Financier

Assemblée Générale du Samedi 15 juin 2019

Les comptes présentés sont constitués par l'agrégation des comptabilités des comités locaux, de l'Hospitalité, juridiquement dépendants de l'Association Notre Dame de Salut et de son siège parisien.

Aucune modification de ce périmètre n'est intervenue depuis 2010, et les Comités Régionaux, au nombre de 20, sont actuellement les suivants :

Angers, Bergerac, Bordeaux, Clermont-Ferrand, La Rochelle-Niort, Languedoc, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Mazamet, Nantes, Normandie, Paris, Périgueux, Poitiers, Strasbourg, Toulon, Toulouse et Val de Loire.

*
* *

Bilan

- Les immobilisations incorporelles sont constituées exclusivement de la base servant à la gestion des inscriptions au Pèlerinage. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire sur 10 années, durée sans doute inhabituelle pour ce type d'immobilisations et qu'il conviendra sans doute de réviser en cas de nouveaux développements permettant de s'adapter aux technologies nouvelles.
- Les valeurs mobilières de placement restent stables, aucun mouvement n'ayant été enregistré au cours de l'exercice et la valeur du portefeuille ne nécessitant aucune provision pour dépréciation.
- L'amélioration des résultats de l'Association se traduit par une progression de la trésorerie nette de l'ordre de 150 K€.
- Au plan des charges, il convient de mentionner les points ci-après :
 - o L'importance des charges constatées en matière d'électricité et chauffage, nous a amené à engager une réclamation auprès de notre fournisseur « Direct Energie » lequel a admis une erreur de la base de facturation et des estimations successives. Les différentes

régularisations intervenues courant 2018 se traduisent finalement par un profit net sur exercices antérieurs de 18,2 K€.

- Le renouvellement du bail du 63 avenue Denfert Rochereau, intervenu début 2018 prévoit désormais la refacturation des charges de l'immeuble supportées à l'origine par le bailleur pour environ 9 K€.
 - Les frais d'affranchissement du courrier posté par le Siège (au titre de l'envoi des neuvaines notamment) étaient débités depuis de nombreuses années sur le compte de la Province d'Europe. Ce n'est plus le cas depuis le début de cette année, mais nous avons accepté de verser une contribution forfaitaire de 8,5 K€ au titre de 2018.
 - Les incidents survenus sur le train de Normandie et les retards constatés au retour des trains desservant le sud de la France jusqu'à Lyon ont eu pour contrepartie un geste commercial de la S.N.C.F de 10,5 K€ ce qui a réduit d'autant cet important poste de dépenses.
- Au Passif, on notera le renforcement des Fonds Propres par l'affectation au report à nouveau du résultat 2017 (47,4 K€), ainsi que le résultat de l'exercice qui s'établit à 148,6 K€.

Activités

Comme l'a souligné le Président dans le Rapport Moral, l'augmentation sensible du nombre de pèlerins inscrits, transportés et hébergés, a permis d'accroître sensiblement les produits d'exploitation qui s'élèvent au titre du pèlerinage à 1 365 K€ contre 1 182 K€ en 2017 (+15%). Les autres produits d'exploitation augmentent pour leur part de 11% environ.

À l'inverse, les charges de l'exercice n'augmentent que de 4% environ, l'augmentation du nombre de pèlerins n'ayant pas nécessité de cout de transport supplémentaire.

Le résultat s'est toutefois trouvé minoré par l'augmentation de la couverture d'une créance sur Groupe non encore soldé à la date d'arrêté des présents comptes.

Produits financiers

Aucun mouvement n'est intervenu sur le portefeuille titres et la valeur des titres reste supérieure à celle d'entrée dans le patrimoine de l'Association. Les produits financiers se limitent donc aux dividendes et intérêts encaissés.

Association Notre Dame de Salut – Pèlerinage National

63 avenue Denfert Rochereau 75014 Paris

www.pelerinage-national.org

SIRET : 78429261700023 – APE : 913 A

Résultat

Au total le résultat net de l'Association pour l'exercice 2018 s'élève à un excédent de € 148 631, qui se décompose comme suit :

- Le résultat global des comités régionaux pour : € 49 508 contre un déficit de - € 1 168 en 2017, certains comités ayant bénéficié de l'effet remplissage de leur train ;
- Le résultat de l'Hospitalité (y compris Mosaique et Chrétiens d'Orient) pour : € 35 360 contre 21 788 en 2017 les deux pèlerinages bénéficiant de subventions (externes et internes) ayant bénéficié de soutiens exceptionnels ;
- Le résultat de la structure centrale pour : € 63 702 contre € 26 868 en 2017, du fait de l'augmentation des recettes liées aux inscriptions en hausse et à une bonne surveillance de ses charges d'exploitation.

Les suppléments de charges déjà budgétés pour 2019 tant au niveau des postes « Personnel », « informatique », « affranchissement », « redevances sanctuaires » notamment, nécessitent toutefois une vigilance de tous les instants.

Nous vous remercions de votre attention et soumettons au vote des membres présents ou représentés, l'approbation de ce rapport financier.

Le Trésorier
Paul DEVROEDT